

Chariot de travail  
(vhc.spécial) +)

Marque  
R A T R A C

SW 72 - A

Fiche d'homologation n°  
CH 5671 09

MOYENS D'IDENTIFICATION "SW 72-A" sur plaquette du constructeur, à gauche sur cabine, devant la porte.  
"21" préfixe au No du châssis.

Numéro du châssis frappé à gauche, à l'avant, latéralement sur longeron, entre roues 1 et 2  
Signe d'identification du moteur frappé "200 GP" à gauche, latéral au-dessous de bougie AR (importateur)  
Constructeur RATRAC AG, Wallisellen Importateur -

CHASSIS Nombre d'essieux 6 Nombre de roues - Entraînement sur chenilles  
Direction au centre, hydr., av. lampe-témoin de niveau  
Frein de service éc., exp. int., tringle, sur cardan, pédale  
Frein auxiliaire id., levier avec Ralentisseur -  
Frein stationn. secteur Frein pr. rem. -  
Transmission éc. synchronisée Nombre vit. 4  
Blocage differ. - Crochet rem. AR Vitesse max. 22,5 km/h

MOTEUR Genre en ligne Temps 4  
Marque FORD (USA) Carbur. B  
Type 200 GP  
Position avant Nombre cyl. 6  
Alésage 93,47 Course 79,50  
Cylindr. 3271 cm<sup>3</sup> CV-Impt 16,66  
CV-puiss. 91 (DIN) à 3800 t/m  
Refroidissement eau  
Bruit 83 dB (A) à 3800 t/m  
Amortissement brut 1 pot 425xØ 110

CARROSSERIE Forme vhc. pour la préparation Nombre portes 2  
de pistes pour skieurs Toit ouvert -  
Nombre de places : Total 1 ; AV - ; milieu - ; AR - ; Places debout -

DIMENSIONS	Vole	AV	AR
Diam. braquage	G	<u>2230</u>	<u>2230</u>
		<u>-</u>	<u>-</u>
Empattement	<u>2970</u>	/ ( / / )	
	Dimensions ext.	Dimensions int.	
Longueur	<u>4485</u>		
Largeur	<u>*</u>		
Hauteur	<u>2300</u>		
Porte à faux	AV	<u>1045</u>	
	AR	<u>470</u>	
	lat.	<u>-</u>	

POIDS	Avant	Milieu	Arrière	TOTAL
A vide				<u>*</u>
Charge utile				
Poids total				
Garantie fabr.				<u>3500</u>
Largeur des chenilles =		<u>*</u>		
Charge p. essieu				
	de l'ensemble			
Poids maxi remorquable				<u>kg</u>

EQUIPEMENT §) Équipement électrique 12 V

Feux de route 2/HELLA K 11135 Avertisseur optique -

Feux de croisement 2/id. Feux de position 2/A (E)

Feux de gabarit AR = 2/R (E) Feux de brouillard -

Avertisseur 1/électrique (1-ton) Niv. sonore 92 (dB/A)

Essuie-glace AV+AR=1/électrique Lave-glace -

Feux arrières 2/CH 1113304 Catadioptrés 2/I (E) §)

Feux stop - Feux de recul -

Eclair. plaque contr. 1/séparé Plaque forme haute ANTRON

Rétroviseur 2/de chaque côté Indic. vitesse compte-t.

Indic. direction clign. 4/av. lampe-témoin (disposition II)

AV K 12717 latér. - AR CH 1113304

Avert. clign. - Lampes de travail 1/av. lampe-t

Feux complémentaires : feu orientable §) avec témoin

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION  
 Genre Chariot de travail (vhc.spéc.)+)  
 Marque & type RATRAC SW 72 - A

Homologation n° CH 5671 09

Forme de la carr. Vhc.pr.la préparation  
 de pistes pr.skieurs

Places ass. : Total 1 ( - avant)

Poids à vide \*) Carburant B  
 CV 16,66

Charge utile - Cylindrée 3271 cm<sup>3</sup>

Poids total \*) Poids de  
 l'ensemble -

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: No de châssis du vhc. expertisé = 21 - 306

- + ) Véhicule spécial: largeur hors-tout 3680 mm ou 4080 mm \*):
- \* ) Largeur hors-tout 3680 mm; largeur de chaque chenille 1450 mm; poids à vide 3030 kg  
 Largeur hors-tout 4080 mm; largeur de chaque chenille 1650 mm; poids à vide 3160 kg.
- § ) Catadioptrés placés à 1000 mm de hauteur; admis pour raisons techniques.

Feu orientable admis sous réserve.

Triangle de panne exigé.

A noter dans le permis de circulation, page 4:

- Poutres de protection exigées, sur toute la largeur des chenilles, à l'avant et à l'arrière, avec marquage jaune/noir.
- Feu clignotant-tournant exigé.
- Immatriculé avec largeur hors-tout de ..... mm.

Lieu et date de l'expertise

Wallisellen, 25.11.71

La commission d'expertise

OK